

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 29 février 2020

États de la situation financière (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019 (notes 1 et 12)

	29 février 2020	31 août 2019
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	2 004 414 \$	2 058 865 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	56 408	61 284
Marge	2 537	–
Intérêts à recevoir	1 712	1 977
Dividendes à recevoir	4 641	4 039
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	6 529	6 649
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 337	1 386
Autres montants à recevoir	3	–
Actifs dérivés	2 327	6 901
Total de l'actif	2 079 908	2 141 101
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	23 544	10 698
Montant à payer au rachat de parts	3 787	1 146
Autres charges à payer	–	1
Passifs dérivés	3 855	1 212
Total du passif	31 186	13 057
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	2 048 722 \$	2 128 044 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	334 494 \$	354 772 \$
Catégorie H	46 455 \$	51 381 \$
Catégorie T4	446 \$	135 \$
Catégorie T6	5 378 \$	4 168 \$
Catégorie HT4	96 \$	103 \$
Catégorie HT6	20 \$	14 \$
Catégorie F	209 841 \$	206 014 \$
Catégorie FT4	833 \$	663 \$
Catégorie FT6	2 040 \$	1 825 \$
Catégorie FH	49 362 \$	55 248 \$
Catégorie FHT4	576 \$	575 \$
Catégorie FHT6	117 \$	22 \$
Catégorie Plus-F	31 997 \$	36 878 \$
Catégorie Plus-FH	7 077 \$	8 717 \$
Catégorie O	1 271 882 \$	1 314 755 \$
Catégorie OH	88 108 \$	92 774 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	15,42 \$	16,67 \$
Catégorie H	10,34 \$	11,03 \$
Catégorie T4	9,96 \$	10,42 \$
Catégorie T6	9,83 \$	10,49 \$
Catégorie HT4	9,41 \$	9,97 \$
Catégorie HT6	8,75 \$	9,52 \$
Catégorie F	15,76 \$	16,88 \$
Catégorie FT4	9,91 \$	10,77 \$
Catégorie FT6	9,47 \$	10,34 \$
Catégorie FH	10,66 \$	11,31 \$
Catégorie FHT4	9,30 \$	10,19 \$
Catégorie FHT6	8,55 \$	9,41 \$
Catégorie Plus-F	14,85 \$	15,90 \$
Catégorie Plus-FH	10,54 \$	11,15 \$
Catégorie O	15,24 \$	16,50 \$
Catégorie OH	10,80 \$	11,48 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 29 février 2020 et 31 août 2019 :

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
29 février 2020	87 980	95 131
31 août 2019	20 856	22 002

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
29 février 2020	–	95 131	–	–
31 août 2019	–	22 002	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2j.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 16 septembre 2013 (date de création).

	Date de début des activités
Catégorie A	16 septembre 2013
Catégorie H	9 octobre 2015
Catégorie T4	21 septembre 2017
Catégorie T6	21 septembre 2017
Catégorie HT4	21 septembre 2017
Catégorie HT6	21 septembre 2017
Catégorie F	27 septembre 2013
Catégorie FT4	21 septembre 2017
Catégorie FT6	21 septembre 2017
Catégorie FH	14 octobre 2015
Catégorie FHT4	18 septembre 2017
Catégorie FHT6	21 septembre 2017
Catégorie Plus-F	3 décembre 2013
Catégorie Plus-FH	30 octobre 2015
Catégorie O	16 septembre 2013
Catégorie OH	15 octobre 2015

États du résultat global (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (notes 1 et 12)

	29 février 2020	28 février 2019
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	3 550 \$	3 686 \$
Revenu de dividendes	25 374	30 073
Profit (perte) sur dérivés	4 852	1 383
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	92 973	48 299
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	525	326
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés	(159 144)	(39 533)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	(31 870)	44 234
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(37)	503
Revenu tiré du prêt de titres ±	58	704
	21	1 207
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	5 402	4 898
Honoraires des auditeurs	6	4
Frais de garde	61	39
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	2	2
Frais juridiques	3	3
Frais de réglementation	22	22
Coûts de transaction ±±±	429	547
Charges liées à l'information aux porteurs de parts	460	477
Retenues d'impôt (note 7)	4 130	4 311
Autres charges	63	53
	10 578	10 356
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(444)	(439)
	10 134	9 917
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(41 983)	35 524
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	(8 844) \$	3 576 \$
Catégorie H	(1 730) \$	(328) \$
Catégorie T4	(19) \$	– \$
Catégorie T6	(186) \$	28 \$
Catégorie HT4	(3) \$	(4) \$
Catégorie HT6	(1) \$	– \$
Catégorie F	(5 043) \$	3 043 \$
Catégorie FT4	(32) \$	11 \$
Catégorie FT6	(53) \$	47 \$
Catégorie FH	(1 530) \$	187 \$
Catégorie FHT4	(22) \$	1 \$
Catégorie FHT6	(12) \$	– \$
Catégorie Plus-F	(508) \$	674 \$
Catégorie Plus-FH	(188) \$	(41) \$
Catégorie O	(21 369) \$	27 762 \$
Catégorie OH	(2 443) \$	568 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	21 540	21 389
Catégorie H	4 587	4 965
Catégorie T4	40	6
Catégorie T6	488	247
Catégorie HT4	10	11
Catégorie HT6	2	1
Catégorie F	12 817	10 532
Catégorie FT4	72	43
Catégorie FT6	194	46
Catégorie FH	4 735	4 728
Catégorie FHT4	58	55
Catégorie FHT6	6	2
Catégorie Plus-F	2 233	2 879
Catégorie Plus-FH	694	912
Catégorie O	80 624	81 140
Catégorie OH	8 085	8 664

29 février 2020

28 février 2019

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)

	29 février 2020	28 février 2019
Catégorie A	(0,42) \$	0,17 \$
Catégorie H	(0,38) \$	(0,07) \$
Catégorie T4	(0,47) \$	0,09 \$
Catégorie T6	(0,39) \$	0,12 \$
Catégorie HT4	(0,34) \$	(0,35) \$
Catégorie HT6	(0,40) \$	(0,03) \$
Catégorie F	(0,40) \$	0,28 \$
Catégorie FT4	(0,44) \$	0,25 \$
Catégorie FT6	(0,27) \$	1,02 \$
Catégorie FH	(0,32) \$	0,04 \$
Catégorie FHT4	(0,37) \$	0,01 \$
Catégorie FHT6	(1,97) \$	0,09 \$
Catégorie Plus-F	(0,22) \$	0,25 \$
Catégorie Plus-FH	(0,27) \$	(0,05) \$
Catégorie O	(0,28) \$	0,35 \$
Catégorie OH	(0,30) \$	0,07 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	29 février 2020	28 février 2019
	(en milliers)	(en milliers)
	% du revenu brut tiré du prêt de titres	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	81 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	–	–
Retenues d'impôt	4	4,9
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	19	23,5
Revenu tiré du prêt de titres	58 \$	71,6
		226
		57,8

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,75 %
Catégorie H	1,75 %
Catégorie T4	1,75 %
Catégorie T6	1,75 %
Catégorie HT4	1,75 %
Catégorie HT6	1,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie FT4	0,75 %
Catégorie FT6	0,75 %
Catégorie FH	0,75 %
Catégorie FHT4	0,75 %
Catégorie FHT6	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,75 %
Catégorie Plus-FH	0,75 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %

±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2020	2019
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	339	432
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	–	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	141	236
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	–	–

Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds (note 9)

	2020	2019
(en milliers de dollars)	384	372

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 étaient les suivants :

	2020	2019
(en milliers de dollars)	78	333

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie H		Parts de catégorie T4		Parts de catégorie T6	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(8 844) \$	3 576 \$	(1 730) \$	(328) \$	(19) \$	– \$	(186) \$	28 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(3 744)	(3 914)	(535)	(605)	(7)	(1)	(101)	(54)
Du montant net des gains en capital réalisés	(14 699)	(10 688)	(829)	–	(2)	(2)	(106)	(20)
	(18 443)	(14 602)	(1 364)	(605)	(9)	(3)	(207)	(74)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	45 262	34 794	4 620	7 168	505	80	1 727	585
Montant reçu au réinvestissement des distributions	16 856	13 405	1 243	553	3	–	97	13
Montant payé au rachat de parts	(55 109)	(47 163)	(7 695)	(9 273)	(169)	–	(221)	(386)
	7 009	1 036	(1 832)	(1 552)	339	80	1 603	212
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(20 278)	(9 990)	(4 926)	(2 485)	311	77	1 210	166
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	354 772	352 682	51 381	55 030	135	51	4 168	2 481
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	334 494 \$	342 692 \$	46 455 \$	52 545 \$	446 \$	128 \$	5 378 \$	2 647 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2020 et 28 février 2019

Solde au début de la période	21 287	21 326	4 658	5 033	13	5	397	240
Parts rachetables émises	2 669	2 189	405	685	48	8	162	59
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	996	894	108	54	–	–	9	1
	24 952	24 409	5 171	5 772	61	13	568	300
Parts rachetables rachetées	(3 265)	(2 973)	(677)	(892)	(16)	–	(21)	(39)
Solde à la fin de la période	21 687	21 436	4 494	4 880	45	13	547	261

	Parts de catégorie HT4		Parts de catégorie HT6		Parts de catégorie F		Parts de catégorie FT4	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(3) \$	(4) \$	(1) \$	– \$	(5 043) \$	3 043 \$	(32) \$	11 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(2)	(2)	–	–	(2 562)	(2 147)	(16)	(12)
Du montant net des gains en capital réalisés	–	–	(1)	–	(8 088)	(3 990)	(35)	(13)
	(2)	(2)	(1)	–	(10 650)	(6 137)	(51)	(25)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	7	–	45 193	38 143	284	112
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	1	–	7 897	4 578	11	2
Montant payé au rachat de parts	(2)	(98)	–	–	(33 570)	(32 111)	(42)	–
	(2)	(98)	8	–	19 520	10 610	253	114
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7)	(104)	6	–	3 827	7 516	170	100
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	103	161	14	13	206 014	170 330	663	408
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	96 \$	57 \$	20 \$	13 \$	209 841 \$	177 846 \$	833 \$	508 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2020 et 28 février 2019

Solde au début de la période	10	16	1	1	12 207	10 349	62	38
Parts rachetables émises	–	–	1	–	2 621	2 405	25	11
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	458	303	1	–
	10	16	2	1	15 286	13 057	88	49
Parts rachetables rachetées	–	(10)	–	–	(1 969)	(2 022)	(4)	–
Solde à la fin de la période	10	6	2	1	13 317	11 035	84	49

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (note 1) (suite)

	Parts de catégorie FT6		Parts de catégorie FH		Parts de catégorie FHT4		Parts de catégorie FHT6	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(53) \$	47 \$	(1 530) \$	187 \$	(22) \$	1 \$	(12) \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(47)	(16)	(652)	(649)	(15)	(14)	(2)	(1)
Du montant net des gains en capital réalisés	(90)	(5)	(785)	–	(20)	–	(1)	–
	(137)	(21)	(1 437)	(649)	(35)	(14)	(3)	(1)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	405	1 182	7 207	10 764	79	35	108	21
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	1 019	460	28	12	2	1
Montant payé au rachat de parts	–	–	(11 145)	(7 523)	(49)	(25)	–	–
	405	1 182	(2 919)	3 701	58	22	110	22
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	215	1 208	(5 886)	3 239	1	9	95	21
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 825	187	55 248	50 347	575	535	22	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 040 \$	1 395 \$	49 362 \$	53 586 \$	576 \$	544 \$	117 \$	21 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2020 et 28 février 2019

Solde au début de la période	176	18	4 887	4 535	56	53	2	–
Parts rachetables émises	39	122	615	1 004	8	4	12	2
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	86	45	3	1	–	–
	215	140	5 588	5 584	67	58	14	2
Parts rachetables rachetées	–	–	(957)	(707)	(5)	(3)	–	–
Solde à la fin de la période	215	140	4 631	4 877	62	55	14	2

	Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-FH		Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(508) \$	674 \$	(188) \$	(41) \$	(21 369) \$	27 762 \$	(2 443) \$	568 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(435)	(574)	(97)	(130)	(17 102)	(17 595)	(1 214)	(1 320)
Du montant net des gains en capital réalisés	(1 284)	(1 275)	(89)	–	(66 090)	(47 174)	(1 960)	–
	(1 719)	(1 849)	(186)	(130)	(83 192)	(64 769)	(3 174)	(1 320)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	822	924	140	364	72 587	52 583	8 069	12 120
Montant reçu au réinvestissement des distributions	1 426	1 545	108	82	82 932	64 635	3 150	1 314
Montant payé au rachat de parts	(4 902)	(5 450)	(1 514)	(1 787)	(93 831)	(107 259)	(10 268)	(17 255)
	(2 654)	(2 981)	(1 266)	(1 341)	61 688	9 959	951	(3 821)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(4 881)	(4 156)	(1 640)	(1 512)	(42 873)	(27 048)	(4 666)	(4 573)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	36 878	46 072	8 717	10 718	1 314 755	1 311 714	92 774	98 944
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	31 997 \$	41 916 \$	7 077 \$	9 206 \$	1 271 882 \$	1 284 666 \$	88 108 \$	94 371 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 29 février 2020 et 28 février 2019

Solde au début de la période	2 320	2 952	782	979	79 692	80 757	8 080	8 820
Parts rachetables émises	51	60	12	35	4 330	3 407	681	1 128
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	88	109	9	8	4 977	4 398	263	125
	2 459	3 121	803	1 022	88 999	88 562	9 024	10 073
Parts rachetables rachetées	(305)	(362)	(132)	(172)	(5 556)	(6 813)	(864)	(1 597)
Solde à la fin de la période	2 154	2 759	671	850	83 443	81 749	8 160	8 476

Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 (note 1)

	29 février 2020	28 février 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	(41 983) \$	35 524 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	37	(503)
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(92 973)	(48 299)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	159 144	39 533
Achat de placements	(999 865)	(1 085 217)
Produits de la vente de placements	1 008 328	1 140 127
Marge	(2 537)	-
Intérêts à recevoir	265	139
Dividendes à recevoir	(602)	(549)
Autres montants à recevoir	(3)	1
Autres charges à payer et autres passifs	(1)	-
	29 810	80 756
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	187 064	156 814
Montant payé au rachat de parts	(215 876)	(228 580)
Distributions versées aux porteurs de parts	(5 837)	(3 594)
	(34 649)	(75 360)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(4 839)	5 396
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(37)	503
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	61 284	53 993
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	56 408 \$	59 892 \$
Intérêts reçus	3 815 \$	3 825 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	20 954 \$	25 508 \$

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
4 ACTIONS AMÉRICAINES (note 10)				
Services de communications				
Verizon Communications Inc.	897 480	63 988	65 243	
		63 988	65 243	3,2 %
Consommation discrétionnaire				
Genuine Parts Co.	161 003	20 987	18 853	
		20 987	18 853	0,9 %
Biens de consommation de base				
Colgate-Palmolive Co.	295 030	27 405	26 758	
Kimberly-Clark Corp.	208 590	32 377	36 731	
PepsiCo Inc.	207 940	37 173	36 850	
Procter & Gamble Co. (The)	273 920	33 649	41 631	
Walmart Inc.	218 424	30 244	31 570	
		160 848	173 540	8,5 %
Énergie				
Chevron Corp.	312 690	46 514	39 176	
Citigroup Global Markets Holdings Inc. - ELN - Schlumberger Ltd.	175 260	8 892	6 483	
ConocoPhillips	266 216	19 911	17 302	
Schlumberger Ltd.	397 215	25 168	14 443	
		100 485	77 404	3,8 %
Services financiers				
Aflac Inc.	145 740	9 065	8 382	
Bank of America Corp., 7,25 %, actions privilégiées, série L, convertible, perpétuel	1 994	3 094	4 015	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	338 430	21 724	18 125	
BlackRock Inc.	11 210	6 409	6 967	
Capitol Federal Financial Inc.	1 320 730	21 054	21 636	
Comerica Inc.	523 123	49 745	36 962	
Commerce Bancshares Inc.	62 964	2 986	5 159	
iShares Russell 1000 Value ETF	631 180	110 026	102 638	
JPMorgan Chase & Co.	132 940	15 423	20 718	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	335 077	40 793	47 027	
Merrill Lynch International & Co. CV - ELN - Berkshire Hathaway Inc.	39 040	11 680	10 978	
Northern Trust Corp.	26 790	2 988	3 156	
PNC Financial Services Group Inc.	311 113	48 392	52 783	
Wells Fargo & Co.	567 150	35 545	31 097	
Wells Fargo & Co., 7,50 %, actions privilégiées, catégorie A, série L, convertible	3 270	5 623	6 606	
Wells Fargo Bank NA - ELN - Berkshire Hathaway Inc.	65 700	19 306	18 087	
		403 853	394 336	19,3 %
Soins de santé				
Becton, Dickinson and Co., 6,13 %, actions privilégiées, série A, convertibles	525 480	42 419	39 914	
Cerner Corp.	104 770	10 055	9 741	
Credit Suisse AG of London - ELN - Cerner Corp.	52 660	4 650	4 710	
Gilead Sciences Inc.	42 890	3 733	3 993	
Johnson & Johnson	437 641	74 138	78 997	
Merrill Lynch International & Co. CV - ELN - Cerner Corp.	25 850	2 457	2 432	
Morgan Stanley BV - ELN - Cerner Corp.	37 650	3 321	3 523	
Morgan Stanley BV - ELN - Hologic Inc.	29 860	2 066	1 997	
Pfizer Inc.	877 290	41 967	39 353	
Quest Diagnostics Inc.	311 570	38 293	44 355	
Royal Bank of Canada - ELN - Hologic Inc.	80 290	5 695	5 217	
		228 794	234 232	11,4 %
Industrie				
Citigroup Global Markets Holdings Inc. - ELN - Southwest Airlines Co.	50 690	3 658	3 443	
Credit Suisse AG of London - ELN - Emerson Electric Co.	35 690	3 282	3 099	
Emerson Electric Co.	461 885	40 294	39 746	
Goldman Sachs International - ELN - Raytheon Co.	18 990	5 001	5 016	
Hubbell Inc.	221 966	33 754	39 697	
Norfolk Southern Corp.	34 446	7 550	8 431	
Republic Services Inc.	228 620	15 161	27 698	
Royal Bank of Canada - ELN - Southwest Airlines Co.	90 290	6 314	5 612	
Stanley Black & Decker Inc., 5,37 %, actions privilégiées, série C, convertible, perpétuel	175 074	24 539	22 982	
UBS AG of London - ELN - Raytheon Co.	19 960	5 658	5 194	
United Parcel Service Inc., catégorie B	206 070	29 970	25 029	
		175 181	185 947	9,1 %
Technologies de l'information				
Applied Materials Inc.	73 095	4 790	5 702	
Automatic Data Processing Inc.	125 419	20 289	26 050	
Cisco Systems Inc.	622 272	34 563	33 351	
Intel Corp.	223 230	18 493	16 636	
Maxim Integrated Products Inc.	378 700	24 189	28 272	
Microsoft Corp.	167 570	25 843	36 439	
Paychex Inc.	68 240	5 879	7 097	
Texas Instruments Inc.	269 130	43 777	41 232	
		177 823	194 779	9,5 %

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Matériaux				
Citigroup Global Markets Holdings Inc. - ELN - Martin Marietta Materials Inc.	19 468	6 090	5 935	
DuPont de Nemours Inc.	130 890	10 660	7 537	
Banque Royale du Canada – Obligation indexée sur actions – Martin Marietta Materials Inc.	23 720	8 163	7 672	
		24 913	21 144	1,0 %
Immobilier				
Welltower Inc.	407 083	41 751	40 882	
Weyerhaeuser Co.	620 210	23 561	21 628	
		65 312	62 510	3,0 %
Services publics				
Atmos Energy Corp.	226 905	23 172	31 446	
Duke Energy Corp.	57 860	6 671	7 122	
Edison International	121 508	11 199	10 958	
Eversource Energy	42 940	3 750	4 983	
ONE Gas Inc.	273 912	19 465	30 200	
Pinnacle West Capital Corp.	57 530	6 313	6 910	
Spire Inc.	355 525	33 729	35 814	
		104 299	127 433	6,2 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		1 526 483	1 555 421	75,9 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
²France (note 10)				
Sodexo Alliance SA	160 230	22 544	20 594	
TOTAL SA	939 442	64 165	53 427	
		86 709	74 021	3,6 %
²Irlande (note 10)				
Medtronic PLC	756 677	92 359	102 245	
		92 359	102 245	5,0 %
³Japon (note 10)				
Honda Motor Co. Ltd.	130 200	4 829	4 536	
		4 829	4 536	0,2 %
²Pays-Bas (note 10)				
Akzo Nobel NV	94 490	10 975	10 102	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	793 601	24 980	24 906	
		35 955	35 008	1,7 %
¹Suisse (note 10)				
Chubb Ltd.	175 879	32 172	34 238	
Nestlé SA, actions nominatives	337 630	41 749	46 432	
Roche Holding AG Genussscheine	12 810	4 686	5 519	
		78 607	86 189	4,2 %
Royaume-Uni				
Janus Henderson Group PLC	263 630	7 804	7 502	
		7 804	7 502	0,4 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		306 263	309 501	15,1 %
TOTAL DES ACTIONS		1 832 746	1 864 922	91,0 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
⁴France (note 10)							
AXA SA	7,25 %	2021/05/15	convertible, USD	3 010 000	4 183	4 094	
					4 183	4 094	0,2 %
⁴États-Unis (note 10)							
Bank of America Corp.	4,30 %	2025/01/28	série MM, taux variable, perpétuel, USD	3 800 000	5 031	4 931	
Bank of America Corp.	5,88 %	2028/03/15	série FF, taux variable, perpétuel, USD	12 775 000	16 479	18 662	
Bank of New York Mellon Corp. (The)	4,95 %	2020/06/20	série E, taux variable, perpétuel, USD	2 712 000	3 611	3 650	
Charles Schwab Corp. (The)	5,00 %	2027/12/01	série F, taux variable, perpétuel, USD	529 000	720	743	
Citigroup Inc.	5,95 %	2023/01/30	taux variable, perpétuel, USD	6 376 000	7 804	8 888	
Citigroup Inc.	5,00 %	2024/09/12	série U, taux variable, perpétuel, USD	3 532 000	4 694	4 860	
Dominion Energy Inc.	4,65 %	2024/12/15	série B, taux variable, perpétuel, USD	4 207 000	5 677	5 838	
Duke Energy Corp.	4,88 %	2024/09/16	taux variable, perpétuel, USD	1 767 000	2 379	2 447	
JPMorgan Chase & Co.	5,24 %	2020/04/30	série I, taux variable, perpétuel, USD	2 957 000	3 945	3 968	
JPMorgan Chase & Co.	5,00 %	2024/08/01	série FF, taux variable, perpétuel, USD	12 769 000	17 386	17 539	
Microchip Technology Inc.	1,63 %	2027/02/15	convertible, USD	13 556 000	21 688	23 501	
Progressive Corp. (The)	5,38 %	2023/03/15	série B, taux variable, perpétuel, USD	873 000	1 201	1 234	
U.S. Bancorp	5,30 %	2027/04/15	série J, taux variable, perpétuel, USD	15 707 000	21 224	23 203	

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2020 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Wells Fargo & Co.	5,66 %	2020/03/15	série K, taux variable, perpétuel, USD	11 856 000	15 468	15 934	
					127 307	135 398	6,6 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					131 490	139 492	6,8 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					131 490	139 492	6,8 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(464)		
TOTAL DES PLACEMENTS					1 963 772	2 004 414	97,8 %
Marge						2 537	0,1 %
Actifs dérivés						2 327	0,1 %
Passifs dérivés						(3 855)	(0,2) %
Autres actifs, moins les passifs						43 299	2,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						2 048 722	100,0 %

¹⁴Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau des actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Coût (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Options de vente position vendeur						
Bank of New York Mellon Corp. (The)	2020/03/21	40,00 USD	(216)	(21 600)	(18)	(68)
Comerica Inc.	2020/03/21	55,00 USD	(213)	(21 300)	(54)	(154)
Texas Instruments Inc.	2020/03/21	105,00 USD	(229)	(22 900)	(25)	(117)
United Parcel Service Inc., catégorie B	2020/03/21	85,00 USD	(219)	(21 900)	(28)	(94)
					(125)	(433)
Total – position vendeur					(125)	(433)
Actifs et passifs dérivés – options					(125)	(433)

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	74 056	CAD	99 969	1,350	1,393	3
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	68 375	CAD	92 954	1,359	1,393	2
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	42 555	CAD	57 446	1,350	1,393	2
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	40 232	CAD	54 310	1,350	1,393	2
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	38 953	CAD	52 955	1,359	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	37 271	CAD	50 332	1,350	1,393	2
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	36 734	CAD	49 939	1,359	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	35 183	CAD	47 706	1,356	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	30 079	CAD	41 843	1,391	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	21 404	CAD	28 905	1,350	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	20 203	CAD	27 283	1,350	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	20 141	CAD	27 311	1,356	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	19 074	CAD	25 864	1,356	1,393	1
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	17 215	CAD	23 948	1,391	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	16 319	CAD	22 701	1,391	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	11 559	CAD	15 785	1,366	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	6 617	CAD	9 037	1,366	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	6 280	CAD	8 576	1,366	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	6 066	CAD	8 189	1,350	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	5 576	CAD	7 580	1,359	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	3 052	CAD	4 121	1,350	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	2 876	CAD	3 900	1,356	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	2 466	CAD	3 431	1,391	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	2 297	CAD	3 112	1,355	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	1 416	CAD	1 918	1,355	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	1 337	CAD	1 811	1,355	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	945	CAD	1 291	1,366	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	791	CAD	1 084	1,371	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	489	CAD	660	1,350	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	449	CAD	611	1,359	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	414	CAD	567	1,371	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	360	CAD	494	1,371	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	246	CAD	332	1,350	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	228	CAD	310	1,356	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	199	CAD	277	1,391	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	196	CAD	265	1,355	1,393	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	100	CAD	135	1,350	1,393	–

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	92	CAD	125	1,359	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	82	CAD	110	1,350	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	75	CAD	102	1,359	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	75	CAD	102	1,366	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	60	CAD	82	1,371	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	50	CAD	68	1,350	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	47	CAD	64	1,356	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	41	CAD	55	1,350	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	41	CAD	56	1,391	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	39	CAD	52	1,356	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	33	CAD	46	1,391	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	17	CAD	23	1,350	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	16	CAD	21	1,355	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	16	CAD	21	1,359	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	16	CAD	21	1,366	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	13	CAD	17	1,365	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	9	CAD	12	1,351	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	8	CAD	11	1,356	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	7	CAD	10	1,391	1,392	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	5	CAD	7	1,371	1,392	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	3	CAD	4	1,356	1,393	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	3	CAD	4	1,367	1,394	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	3	CAD	4	1,356	1,394	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	1	CAD	1	1,367	1,388	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	1	CAD	1	1,370	1,395	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	1	CAD	1	1,352	1,389	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CHF	—	CAD	—	1,353	1,412	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	134 733	CHF	99 857	0,741	0,718	(4)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	81 421	CHF	60 465	0,743	0,718	(3)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	77 357	CHF	57 332	0,741	0,718	(3)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	73 060	CHF	54 148	0,741	0,718	(2)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	71 307	CHF	52 456	0,736	0,718	(2)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	61 434	CHF	45 095	0,734	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	46 565	CHF	34 580	0,743	0,718	(2)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	43 914	CHF	32 611	0,743	0,718	(2)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	40 598	CHF	29 866	0,736	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	38 216	CHF	28 113	0,736	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	35 168	CHF	25 814	0,734	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	33 372	CHF	24 497	0,734	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	32 490	CHF	23 948	0,737	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	18 608	CHF	13 716	0,737	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	17 554	CHF	12 939	0,737	0,718	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	11 028	CHF	8 173	0,741	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	6 657	CHF	4 944	0,743	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	5 821	CHF	4 282	0,736	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	5 024	CHF	3 688	0,734	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2 655	CHF	1 957	0,737	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	875	CHF	649	0,741	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	537	CHF	399	0,743	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	469	CHF	345	0,736	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	396	CHF	291	0,734	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	213	CHF	157	0,737	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	182	CHF	135	0,741	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	148	CHF	110	0,741	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	110	CHF	81	0,743	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	96	CHF	71	0,736	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	89	CHF	66	0,743	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	83	CHF	61	0,734	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	78	CHF	58	0,736	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	67	CHF	50	0,734	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	44	CHF	32	0,737	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	36	CHF	26	0,737	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	31	CHF	23	0,741	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	19	CHF	14	0,742	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	16	CHF	12	0,739	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	16	CHF	12	0,736	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	14	CHF	10	0,734	0,718	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	7	CHF	5	0,737	0,718	—
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	2 200 357	USD	2 277 236	1,035	1,039	11
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 783 293	USD	1 816 961	1,019	1,039	47
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 650 179	USD	1 691 191	1,025	1,039	31
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 644 100	USD	1 689 556	1,028	1,039	24
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 486 418	USD	1 532 525	1,031	1,039	15
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 308 598	USD	1 353 535	1,034	1,039	8
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 304 768	USD	1 333 396	1,022	1,039	29
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 289 155	USD	1 339 932	1,039	1,039	(1)
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 198 771	USD	1 221 242	1,019	1,039	32
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 198 336	USD	1 236 381	1,032	1,039	11
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 083 338	USD	1 111 355	1,026	1,039	19

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	CHF	1 075 616	USD	1 113 128	1,035	1,039	5
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	USD	53 621 247	CHF	52 174 277	0,973	0,963	(763)
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	USD	1 277 790	CHF	1 233 146	0,965	0,963	(4)
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	USD	1 269 388	CHF	1 234 302	0,972	0,963	(17)
1	UBS AG, Stamford	A-1	2020/03/31	USD	1 005 571	CHF	985 339	0,980	0,963	(24)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	119 623	CAD	172 868	1,445	1,483	5
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	68 894	CAD	98 734	1,433	1,483	4
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	68 160	CAD	98 499	1,445	1,483	3
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	64 200	CAD	92 777	1,445	1,483	2
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	60 322	CAD	89 277	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	39 651	CAD	56 825	1,433	1,483	2
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	37 519	CAD	53 769	1,433	1,483	2
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	34 437	CAD	50 967	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	32 522	CAD	48 133	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	31 270	CAD	44 954	1,438	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	23 270	CAD	33 560	1,442	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	17 974	CAD	25 839	1,438	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	16 952	CAD	24 371	1,438	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	16 225	CAD	23 245	1,433	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	13 303	CAD	19 185	1,442	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	12 812	CAD	18 478	1,442	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	9 759	CAD	14 103	1,445	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	9 396	CAD	13 462	1,433	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	8 882	CAD	12 724	1,433	1,483	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	6 167	CAD	8 982	1,457	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	5 649	CAD	8 096	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	4 936	CAD	7 305	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	3 457	CAD	5 036	1,457	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	3 211	CAD	4 677	1,457	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	2 563	CAD	3 684	1,438	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	1 906	CAD	2 749	1,442	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	1 334	CAD	1 911	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	787	CAD	1 137	1,445	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	496	CAD	723	1,457	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	455	CAD	652	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	398	CAD	589	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	207	CAD	297	1,438	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	161	CAD	232	1,445	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	144	CAD	208	1,442	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	131	CAD	189	1,445	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	108	CAD	154	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	93	CAD	133	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	81	CAD	120	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	76	CAD	109	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	66	CAD	98	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	42	CAD	61	1,438	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	40	CAD	58	1,457	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	34	CAD	50	1,438	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	31	CAD	45	1,442	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	27	CAD	39	1,445	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	26	CAD	37	1,442	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	22	CAD	31	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	18	CAD	26	1,432	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	16	CAD	23	1,433	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	14	CAD	20	1,480	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	8	CAD	12	1,457	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	7	CAD	10	1,437	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	7	CAD	10	1,456	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	5	CAD	8	1,443	1,484	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	4	CAD	5	1,432	1,483	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	EUR	1	CAD	2	1,453	1,482	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	222 346	EUR	152 940	0,688	0,674	(5)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	184 873	EUR	128 015	0,692	0,674	(5)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	127 280	EUR	87 549	0,688	0,674	(3)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	120 783	EUR	83 080	0,688	0,674	(3)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	105 296	EUR	72 912	0,692	0,674	(3)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	99 071	EUR	68 602	0,692	0,674	(3)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	34 752	EUR	24 295	0,699	0,674	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	21 419	EUR	14 892	0,695	0,674	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	19 824	EUR	13 859	0,699	0,674	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	19 469	EUR	13 406	0,689	0,674	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	18 673	EUR	13 055	0,699	0,674	(1)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	18 183	EUR	12 507	0,688	0,674	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	15 092	EUR	10 450	0,692	0,674	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	12 542	EUR	8 730	0,696	0,674	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	12 290	EUR	8 545	0,695	0,674	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	11 553	EUR	8 033	0,695	0,674	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	11 142	EUR	7 672	0,689	0,674	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	10 568	EUR	7 277	0,689	0,674	–

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	7 472	EUR	5 201	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	6 896	EUR	4 800	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2 845	EUR	1 989	0,699	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 752	EUR	1 218	0,695	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 592	EUR	1 096	0,689	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 434	EUR	986	0,688	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 217	EUR	842	0,692	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 044	EUR	726	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	299	EUR	206	0,688	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	248	EUR	172	0,692	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	244	EUR	168	0,688	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	229	EUR	160	0,699	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	203	EUR	140	0,692	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	139	EUR	97	0,695	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	125	EUR	86	0,689	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	83	EUR	58	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	51	EUR	35	0,688	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	47	EUR	33	0,699	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	42	EUR	29	0,692	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	38	EUR	27	0,699	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	29	EUR	20	0,695	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	26	EUR	18	0,689	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	24	EUR	17	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	24	EUR	16	0,695	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	21	EUR	15	0,688	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	17	EUR	12	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	14	EUR	10	0,696	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	8	EUR	6	0,699	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	5	EUR	3	0,695	0,675	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	4	EUR	3	0,689	0,674	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	3	EUR	2	0,695	0,674	—
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	EUR	3 508 307	USD	3 824 005	1,090	1,106	75
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	EUR	2 793 505	USD	3 106 797	1,112	1,106	(23)
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	EUR	2 204 711	USD	2 441 387	1,107	1,106	(4)
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	EUR	1 801 934	USD	2 013 876	1,118	1,106	(28)
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	82 046 651	EUR	73 083 669	0,891	0,904	1 638
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	3 388 959	EUR	3 106 634	0,917	0,904	(63)
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	3 077 070	EUR	2 843 006	0,924	0,904	(90)
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	2 052 025	EUR	1 854 317	0,904	0,904	2
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	1 992 533	EUR	1 784 270	0,895	0,904	26
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	1 701 158	EUR	1 550 030	0,911	0,904	(18)
2	Credit Suisse First Boston	A-1	2020/03/31	USD	1 673 483	EUR	1 516 632	0,906	0,904	(5)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	586 853	CAD	7 062	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	560 876	CAD	6 678	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	443 685	CAD	5 373	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	334 345	CAD	4 023	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	321 333	CAD	3 826	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	315 339	CAD	3 794	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	303 050	CAD	3 608	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	253 990	CAD	3 076	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	241 037	CAD	2 919	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	177 679	CAD	2 146	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	119 761	CAD	1 480	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	100 855	CAD	1 218	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	95 942	CAD	1 159	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	70 009	CAD	865	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	68 433	CAD	845	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	47 854	CAD	576	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	45 883	CAD	546	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	36 285	CAD	439	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	14 471	CAD	175	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	9 986	CAD	123	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	9 468	CAD	113	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	5 797	CAD	69	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	5 631	CAD	67	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	3 857	CAD	46	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	3 699	CAD	44	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	2 861	CAD	35	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	1 149	CAD	14	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	805	CAD	10	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	788	CAD	9	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	755	CAD	9	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	750	CAD	9	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	643	CAD	8	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	617	CAD	7	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	598	CAD	7	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	488	CAD	6	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	239	CAD	3	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	195	CAD	2	0,012	0,012	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change de terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	165	CAD	2	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	134	CAD	2	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	133	CAD	2	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	128	CAD	2	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	102	CAD	1	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	60	CAD	1	0,012	0,013	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	40	CAD	—	0,012	0,013	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	28	CAD	—	0,013	0,013	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	13	CAD	—	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	JPY	10	CAD	—	0,012	0,012	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	12 975	JPY	1 071 109	82,550	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	7 666	JPY	632 764	82,542	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	7 428	JPY	613 145	82,550	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	7 048	JPY	581 847	82,550	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	4 376	JPY	369 556	84,447	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	4 370	JPY	360 741	82,542	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	4 119	JPY	339 954	82,542	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2 489	JPY	210 216	84,447	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2 346	JPY	198 107	84,447	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2 263	JPY	187 255	82,734	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 297	JPY	107 321	82,733	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 273	JPY	105 411	82,825	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 224	JPY	101 263	82,733	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 155	JPY	95 780	82,959	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1 061	JPY	87 594	82,550	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	730	JPY	60 430	82,825	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	681	JPY	56 375	82,825	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	651	JPY	53 988	82,960	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	627	JPY	51 718	82,543	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	609	JPY	50 498	82,959	80,294	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	357	JPY	30 121	84,448	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	185	JPY	15 313	82,733	80,295	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	104	JPY	8 603	82,825	80,297	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	93	JPY	7 739	82,956	80,297	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	84	JPY	6 906	82,548	80,293	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	51	JPY	4 169	82,538	80,297	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	29	JPY	2 428	84,452	80,291	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	17	JPY	1 442	82,541	80,290	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	15	JPY	1 216	82,721	80,317	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	14	JPY	1 177	82,539	80,286	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	10	JPY	852	82,558	80,302	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	9	JPY	710	82,847	80,317	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	8	JPY	695	82,542	80,254	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	8	JPY	625	83,001	80,334	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	6	JPY	496	84,497	80,259	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	5	JPY	405	84,375	80,357	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	3	JPY	252	82,623	80,255	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	3	JPY	245	82,492	80,328	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2	JPY	206	82,731	80,156	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2	JPY	144	82,759	80,447	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2	JPY	143	82,659	80,337	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	2	JPY	128	83,117	80,503	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1	JPY	116	82,857	80,556	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1	JPY	104	83,200	80,000	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1	JPY	82	84,536	80,392	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1	JPY	74	83,146	80,435	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	1	JPY	43	82,692	79,630	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	—	JPY	24	82,759	80,000	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	—	JPY	21	84,000	80,769	—
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	152 661 510	USD	1 403 625	0,009	0,009	19
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	14 081 781	USD	129 452	0,009	0,009	2
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	13 387 164	USD	121 401	0,009	0,009	4
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	11 619 048	USD	107 626	0,009	0,009	—
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	10 040 373	USD	91 731	0,009	0,009	2
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	8 966 874	USD	82 902	0,009	0,009	1
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	8 272 257	USD	76 117	0,009	0,009	1
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	JPY	7 956 522	USD	73 051	0,009	0,009	1
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	USD	5 083 410	JPY	553 013 490	108,788	107,688	(70)
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	USD	114 976	JPY	12 818 841	111,492	107,688	(6)
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	USD	101 642	JPY	11 113 872	109,344	107,688	(2)
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	USD	95 685	JPY	10 356 108	108,231	107,688	(1)
3	Bank of America, San Francisco	A-2	2020/03/31	USD	94 554	JPY	10 356 108	109,525	107,688	(2)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	SEK	3	CAD	—	0,137	0,140	—
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	SEK	2	CAD	—	0,138	0,138	—
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	SEK	2	CAD	—	0,140	0,140	—
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	SEK	—	CAD	—	0,148	0,148	—
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	SEK	10 907 957	USD	1 136 367	0,104	0,104	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	SEK	9 690 498	USD	1 015 702	0,105	0,104	(8)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	SEK	6 202 760	USD	646 529	0,104	0,104	—

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	SEK	4 973 506	USD	518 361	0,104	0,104	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	SEK	4 482 128	USD	478 738	0,107	0,104	(16)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	SEK	1 073 842	USD	115 478	0,108	0,104	(5)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	USD	3 792 704	SEK	35 403 281	9,335	9,596	139
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	USD	110 295	SEK	1 046 308	9,486	9,596	2
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2020/03/31	USD	94 045	SEK	881 101	9,369	9,596	3
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	2 369 899	CAD	3 187 103	1,345	1,342	(6)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 974 090	CAD	2 621 653	1,328	1,342	28
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 914 018	CAD	2 574 023	1,345	1,342	(5)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 722 372	CAD	2 288 378	1,329	1,342	24
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 454 742	CAD	1 956 376	1,345	1,342	(4)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 167 029	CAD	1 549 850	1,328	1,342	17
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 165 457	CAD	1 548 450	1,329	1,342	16
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 055 406	CAD	1 402 233	1,329	1,342	14
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	1 048 700	CAD	1 392 706	1,328	1,342	15
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	710 937	CAD	948 556	1,334	1,342	6
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	602 113	CAD	804 314	1,336	1,342	4
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	414 039	CAD	549 436	1,327	1,342	6
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	268 735	CAD	361 402	1,345	1,342	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	161 270	CAD	214 171	1,328	1,342	2
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	151 247	CAD	200 950	1,329	1,342	2
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	21 652	CAD	29 118	1,345	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	15 547	CAD	20 656	1,329	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	13 000	CAD	17 265	1,328	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	4 423	CAD	5 948	1,345	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	3 612	CAD	4 858	1,345	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	2 656	CAD	3 527	1,328	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	2 448	CAD	3 252	1,329	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	2 169	CAD	2 880	1,328	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	2 036	CAD	2 705	1,329	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	751	CAD	1 010	1,345	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	451	CAD	599	1,328	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	USD	423	CAD	562	1,329	1,342	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	97 958 796	USD	73 725 861	0,753	0,745	(998)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	56 075 533	USD	42 203 631	0,753	0,745	(572)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	53 213 111	USD	40 049 313	0,753	0,745	(542)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	8 010 965	USD	6 029 222	0,753	0,745	(82)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	631 609	USD	475 363	0,753	0,745	(7)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	131 851	USD	99 234	0,753	0,745	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	107 600	USD	80 982	0,753	0,745	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	22 372	USD	16 838	0,753	0,745	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	11 965	USD	9 028	0,755	0,745	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2020/03/17	CAD	6 582	USD	4 965	0,754	0,745	-

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme

(1 095)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Contrats de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 29 février 2020 et 31 août 2019, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés			Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 29 février 2020						
Actifs dérivés de gré à gré	2 327 \$	– \$	2 327 \$	(701) \$	– \$	1 626 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(3 422)	–	(3 422)	701	–	(2 721)
Total	(1 095)	–	(1 095)	–	–	(1 095)
Au 31 août 2019						
Actifs dérivés de gré à gré	6 901 \$	– \$	6 901 \$	(950) \$	– \$	5 951 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(1 212)	–	(1 212)	950	–	(262)
Total	5 689	–	5 689	–	–	5 689

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir un revenu à court terme et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de participation de sociétés situées aux États-Unis.

Stratégies de placement : Le Fonds a l'intention d'investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés situées aux États-Unis et présentant un historique de distribution de revenu favorable et susceptibles de continuer à faire des distributions de revenu ou d'augmenter ces distributions, mais peut également investir dans des titres de sociétés situées aux États-Unis pouvant être convertis en actions ordinaires.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 29 février 2020 et 31 août 2019

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 29 février 2020.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2019 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2019

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions américaines	
Services de communications	2,8
Consommation discrétionnaire	1,2
Biens de consommation de base	6,3
Énergie	4,0
Services financiers	21,7
Soins de santé	9,1
Industrie	7,3
Technologies de l'information	8,5
Matériaux	1,0
Immobilier	3,3
Services publics	8,5
Actions internationales	
France	3,2
Irlande	4,8
Japon	0,2
Pays-Bas	1,4
Suède	0,6
Suisse	5,1
Royaume-Uni	0,6
Obligations internationales	
France	0,1
États-Unis	7,0
Actifs (passifs) dérivés	0,3
Autres actifs, moins les passifs	3,0
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 29 février 2020 et 31 août 2019, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	29 février 2020	31 août 2019
'BBB'	5,0	5,2
Inférieur à BBB	1,8	1,1
Non noté	–	0,8
Total	6,8	7,1

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 29 février 2020 et 31 août 2019, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 29 février 2020

Devise (note 2m)	Risque de change total*	% de l'actif net
	(en milliers de dollars)	
USD	1 862 324	90,9

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2019

Devise (note 2m)	Risque de change total*	% de l'actif net
	(en milliers de dollars)	
USD	1 913 294	89,9

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2020 et 31 août 2019 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2020	31 août 2019
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	18 578	19 195

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	29 février 2020	31 août 2019
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Moins de 1 an	23 552	34 552
1 an à 3 ans	12 982	2 151
3 ans à 5 ans	36 850	45 792
Plus de 5 ans	66 108	68 969
Total	139 492	151 464

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2020 et 31 août 2019 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2020	31 août 2019
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	3 976	3 875

Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des Fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2020 et 31 août 2019 aurait augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	29 février 2020	31 août 2019
Indice de valeur Russell 3000	15 814	15 790

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 29 février 2020 et 31 août 2019 dans l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 29 février 2020

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	139 492	–	139 492
Actions	1 775 525	89 397	–	1 864 922
Actifs dérivés	–	2 327	–	2 327
Total des actifs financiers	1 775 525	231 216	–	2 006 741
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(433)	(3 422)	–	(3 855)
Total des passifs financiers	(433)	(3 422)	–	(3 855)
Total des actifs et des passifs financiers	1 775 092	227 794	–	2 002 886

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2019

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	151 464	–	151 464
Actions	1 826 539	80 862	–	1 907 401
Actifs dérivés	–	6 901	–	6 901
Total des actifs financiers	1 826 539	239 227	–	2 065 766
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(1 212)	–	(1 212)
Total des passifs financiers	–	(1 212)	–	(1 212)
Total des actifs et des passifs financiers	1 826 539	238 015	–	2 064 554

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2020 et 31 août 2019, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

	29 février 2020	31 août 2019
Juste valeur des actifs transférés du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période (en milliers de dollars)	–	44 543

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers — niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (individuellement, *Fonds* et collectivement, *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, (à l'exception du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (*déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 18, York Street, Suite 1300, Toronto (Ontario).

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (*gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie de parts d'un Fonds peut être résiliée ou des catégories de parts additionnelles peuvent être offertes.

Le 1^{er} septembre 2017, le gestionnaire a fermé des catégories de parts à tout achat. Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les catégories de parts qui ont été fermées à tout achat le 1^{er} septembre 2017.

Catégories de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance	✓						✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓			✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓			✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓			✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds de valeur mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie O
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓			✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓			✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓			✓

Catégories de parts fermées aux achats le 1^{er} septembre 2017 :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélecte	Catégorie Sélecte-T4	Catégorie Sélecte-T6	Catégorie Sélecte-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		✓											
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓	✓		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion différents et les frais d'exploitation peuvent être communs ou propres à une catégorie. Les charges propres à une catégorie sont réparties par catégorie. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A, T4 et T6 sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent verser une commission à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 des Fonds ou devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8. Ils pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8. Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélecte, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4 et FT6 sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients

Notes des états financiers (non audité)

des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les investisseurs peuvent devoir acquitter des frais de souscription reportés au moment de faire racheter ces parts.

Les parts de catégorie O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O ou OH des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts de catégorie O ou OH; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O et OH.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (individuellement une catégorie couverte) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (*date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (*date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 29 février 2020. Les états de la situation financière sont présentés aux 29 février 2020 et 31 août 2019, tandis que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les périodes de six mois closes les 29 février 2020 et 28 février 2019, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 29 février 2020 et 28 février 2019.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 20 avril 2020.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière (IAS 34)* publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (*critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)* – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)* – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section « Risque de crédit » de la section « Risques liés aux instruments financiers » des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers en valeurs.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le cours d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur vente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre donné ou un type de titre. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

c) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vii) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Contrats de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui sont assujettis à une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

Notes des états financiers (non audité)

f) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance et le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir à la vente de titres en portefeuille ou dans les montants à payer à l'acquisition de titres en portefeuille dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont incluses dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêt de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie
- ii) Titres admissibles
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent à figurer à l'inventaire du portefeuille et sont inclus dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés) aux états de la situation financière à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le Règlement 81-106 sur l'information continue, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes de bas de tableau des états du résultat global du Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts de ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviation des devises

AED	– Dirham des Émirats arabes unis	JPY	– Yen japonais
AUD	– Dollar australien	KRW	– Won sud-coréen
BRL	– Real brésilien	MXN	– Peso mexicain
CAD	– Dollar canadien	MYR	– Ringgit malais
CHF	– Franc suisse	NOK	– Couronne norvégienne
CLP	– Peso chilien	NZD	– Dollar néo-zélandais

CNY	– Renminbi chinois	PEN	– Nuevo sol péruvien
COP	– Peso colombien	PHP	– Peso philippin
CZK	– Couronne tchèque	PLN	– Zloty polonais
DKK	– Couronne danoise	RUB	– Rouble russe
EUR	– Euro	SEK	– Couronne suédoise
GBP	– Livre sterling	SGD	– Dollar de Singapour
HKD	– Dollar de Hong Kong	THB	– Baht thaïlandais
HUF	– Forint hongrois	TRY	– Livre turque
IDR	– Rupiah indonésienne	TWD	– Dollar de Taïwan
ILS	– Shekel israélien	USD	– Dollar américain
INR	– Roupie indienne	ZAR	– Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ	– Certificat américain d'actions étrangères	iUnits	– Parts indicielles
CDA	– Certificats de dépôt autrichien	LEPOs	– Options de vente à bas prix d'exercice
OVC	– Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI	– Indice Morgan Stanley Capital
FNB	– Fonds négocié en bourse	OPALS	– Titres indiciels adossés à un panier d'actions
CIAÉ	– Certificat international d'actions étrangères	PERLES	– Rendement lié à des titres participatifs
IPN	– Billet de participation internationale	FPI	– Fiducie de placement immobilier
iShares	– Actions indicielles	CSAÉ	– Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (*date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à leur juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l'actif par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteurs et autres titres de créance

Les obligations, débiteurs et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations à court terme ou excessives nuisibles effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Instruments dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel, de l'avis du gestionnaire, le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Notes des états financiers (non audité)

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (*fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section « Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration » dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latente(s) provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est conforme aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Fonds, à l'exclusion du passif du Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du Fonds de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les périodes de six mois closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à partir des frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Fonds sont présentés dans la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et OH, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Fonds doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation (y compris la partie des frais de réglementation payés par le gestionnaire et attribuables aux Fonds), les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant et les dépenses engagées par ceux-ci, les impôts et les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du fiduciaire de même que les frais de garde, les honoraires des agents, les frais de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de titres, les coûts des services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus, des aperçus des Fonds et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation propres à une catégorie et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges propres à une catégorie ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (*distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds (à l'exception du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital nettes d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance, du Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance, du Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autre que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (appelés dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs du Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou en assure la prestation. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de tous les frais d'administration des Fonds (déduction faite des prises en charge) que le gestionnaire a recouvrés auprès du Fonds est présentée dans la note *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds* des états du résultat global.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le sous-conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds ou une partie du Fonds au cours du mois en question. Les honoraires et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès de chacun des Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des prises en charge) et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes de six mois closes les 29 février 2020 et 28 février 2019 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains instruments dérivés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

12. Événements postérieurs à la date de clôture

Après le 29 février 2020, la maladie à coronavirus 2019 a été classée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé et des mesures sans précédent ont été prises par les gouvernements du monde entier afin de limiter la propagation de la maladie. Cette situation a entraîné un niveau élevé d'incertitude et de volatilité dans les marchés des capitaux et a eu des répercussions très importantes sur les entreprises et les consommateurs dans tous les secteurs. L'issue et la durée de la reprise qui suivra la pandémie sont très difficiles à prévoir et, par conséquent, il est impossible d'estimer de manière fiable l'incidence de cette dernière sur les résultats financiers et la situation financière du gestionnaire ni sur le rendement de ses portefeuilles dans les périodes futures.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandants privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.